



**COMITE DEPARTEMENTAL
DE TIRA L'ARC DU CHER**
www.cd18tiralarc.fr
cdtiralarc18@gmail.com
 Organe déconcentré de la
 Fédération Française de Tir à l'Arc

Assemblée Générale Ordinaire le 29 janvier 2022 à 10h

**Maison des Associations 2 rue de l'Île
CHATEAUNEUF sur CHER**

Entrée par la rue du Genada – parking tout au bout de celle-ci

Nous désirons organiser cette AG en présentiel bien que la Covid sévise toujours. Nous respecterons les mesures sanitaires en vigueur, c'est pourquoi cette réunion sera de dimension réduite.

Nous convoquons le minimum de personnes afin d'assurer les quorums, les délibérations et les votes.

Présentation du Passe Vaccinal, désinfection des mains, port du masque obligatoire, place assise, respect de la distanciation

Sont convoqués :

- ✓ Les membres du Comité Directeur du Comité Départemental de Tir à l'Arc du Cher,
- ✓ Les représentants des clubs et compagnies du Cher – Présidents en titre ou Délégués dûment mandatés.

Répartition du nombre de licenciés et du nombre de voix pour les votes :

Club	Nb licenciés *	Nb voix	Club	Nb licenciés *	Nb voix
ARGENT sur SAULDRE	37	3	MEHUN sur YEVRE	3	0
AVORD TIR à l'ARC	31	3	NERONDES **	10	1
BELLEVILLE sur LOIRE	22	2	SAINT AMAND MONTROND	25	2
BOURGES 1ère	63	6	SAINT FLORENT sur CHER	24	2
BOURGES ARC CLUB	68	6	SAINT GERMAIN du PUY	26	2
CHATEAUNEUF sur CHER	11	1	SANCERGUES	7	1
DUN sur AURON	7	1	VIERZON 1ère	55	5
LA GUERCHE sur l'AUBOIS	25	2	Totaux théoriques	414	37



Partenaires du Comité Départemental de Tir à l'Arc du Cher
RNA W181002105 SIRET N° : 424 881 167 000 29
 Siège Social : Maison départementale des Sports 1 rue Gaston Berger 18000 Bourges
 Présidence : 37 route de la Gare Patinges 18320 Torteron
 Secrétariat général : 1 Les Bords du Cher 18500 Ste-Thorette
 Trésorerie : 3 rue Toto Grimoin 18340 Crosses



			TOTAUX PRATIQUES	404	36
--	--	--	-------------------------	------------	-----------

* Nombre de licenciés au 31 août 2021 pris en référence selon les statuts FFTA.

** Le club de Nérondes n'a pas repris son affiliation 2022 et est déclaré non-actif. Ses voix ne sont pas prises en compte dans le total des voix votantes.

Rappel : Les Présidents sont les représentants des clubs et compagnies. En cas d'indisponibilité, les archers délégués licenciés dans le club ou compagnie, devront déposer au Secrétariat le pouvoir donnant délégation.

ORDRE DU JOUR

- ✓ Appel des clubs et compagnies,
- ✓ Adoption du procès-verbal de l'A.G. du 27/02/2021,
- ✓ Rapport Moral par la Présidente Maryse BERGER,
- ✓ Rapport d'activité par le Secrétaire Général Jean-Paul AMBRAZÉ, vote,
- ✓ Compte-rendu financier par la Trésorière Générale Nathalie DUPONT - bilan & Compte de Résultat 2021,
- ✓ Rapport des Vérificateurs aux Comptes messieurs G. CHAPUIS & M. TASSIN, quitus,
- ✓ Vote du Compte-rendu financier après quitus des Vérificateurs,
- ✓ Approbation des Vérificateurs aux comptes pour l'AG 2023 (deux titulaires + 1 suppléant), vote,
- ✓ Présentation du Budget 2022* par la Trésorière Générale Nathalie DUPONT, vote,
- ✓ Cotisation départementale 2023 proposée à la valeur de 6,00 €, vote,
- ✓ Rapports des Commissions et perspectives :
 - Commission Médicale : *Louis AUVITY,*
 - Commission Sportive Cibles : *Jean-Paul AMBRAZE,*
 - Commission Sportive Parcours : *Michel BERGER,*
 - Commission Jeunes : *Aurélie DUPONT,*
 - Commission Arbitres : *Maryse BERGER,*
 - Commission Formation : *Jean-Paul AMBRAZE*
 - Commission Structuration & Labellisation des Clubs : *Jean-Paul AMBRAZÉ,*
 - Commission Féminine : *Véronique PIN,*
 - Commission Handicap : *Patrice LABAUDINIÈRE,*
 - Commission Communication : *Jean-Paul AMBRAZE,*
 - Communication Calendrier : *François « Fanfan » COUDRET,*
 - Commission Informatique : *Bernard PLANCHE,*
 - Commission Sport santé : *Bernard PLANCHE.*
- ✓ Élection des représentants* pour l'AG de la FFTA (un titulaire et un suppléant),
- ✓ Élection de membres au comité directeur* – 2 places à pourvoir femme ou homme,
- ✓ Projet pilote de l'olympiade 2020 – 2024 : la captation électronique des résultats, état d'avancement et perspectives,
- ✓ Informations et Questions diverses,
- ✓ Interventions des Invités,

✓ Honneurs aux archers du Cher médaillés lors des championnats de France 2021.

* *ces documents et listes de candidats seront transmis par mail aux représentants des clubs les jours précédant la réunion.*

Fin de l'Assemblée Générale.

En respect des mesures sanitaires, il n'y aura ni verre de l'amitié ni buffet.